

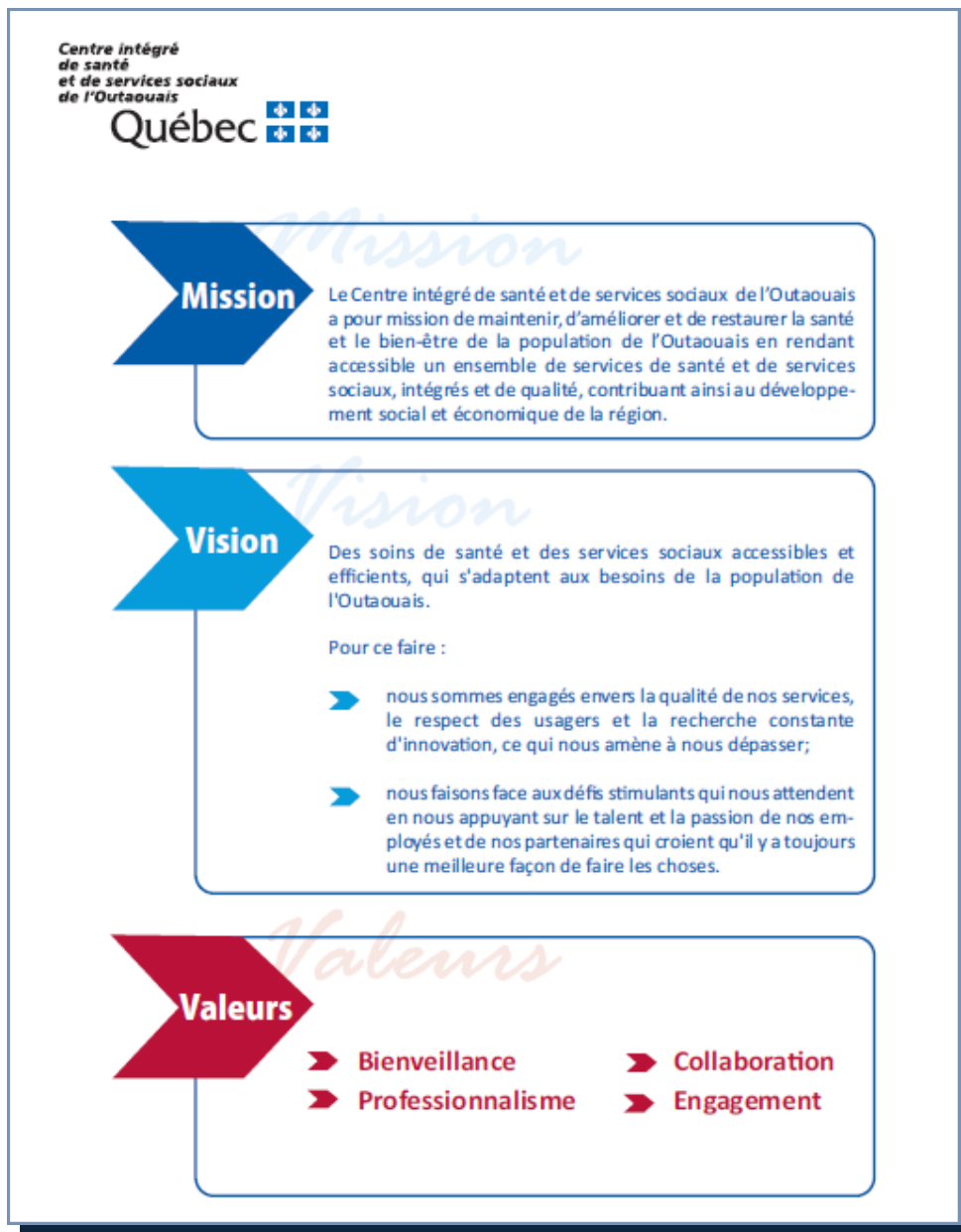
La mission, vision et les valeurs du CISSS de l'Outaouais adoptées par le conseil d'administration

Le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais a adopté en séance régulière le 28 janvier 2016 le document [« Mission, vision et valeurs du CISSS de l'Outaouais »](#).

La mission, vision et les valeurs constituent un document phare pour le conseil d'administration, les gestionnaires et l'ensemble des professionnels du personnel et dans l'exercice de leurs fonctions.

Le document a été produit à partir de la mission et la vision élaborées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), en l'adaptant aux réalités de l'Outaouais. Une consultation plus poussée dans l'équipe de direction a mené à l'élaboration des valeurs de l'établissement que sont la bienveillance, le professionnalisme, la collaboration et l'engagement.

À noter que l'ensemble des gestionnaires du CISSS de l'Outaouais participait à une rencontre le 27 janvier 2016 en avant-midi afin de présenter et discuter le document. De plus, les gestionnaires ont participé à des ateliers visant à faire vivre dans les équipes de travail les principes et les valeurs véhiculées. Le document se veut un élément vivant qui guide l'ensemble des gens œuvrant au sein du CISSS de l'Outaouais.



Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais
Québec 

Mission
Le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais a pour mission de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être de la population de l'Outaouais en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique de la région.

Vision
Des soins de santé et des services sociaux accessibles et efficaces, qui s'adaptent aux besoins de la population de l'Outaouais.

Pour ce faire :

- nous sommes engagés envers la qualité de nos services, le respect des usagers et la recherche constante d'innovation, ce qui nous amène à nous dépasser;
- nous faisons face aux défis stimulants qui nous attendent en nous appuyant sur le talent et la passion de nos employés et de nos partenaires qui croient qu'il y a toujours une meilleure façon de faire les choses.

Valeurs

- Bienveillance
- Professionnalisme
- Collaboration
- Engagement

Pour informations additionnelles sur le conseil d'administration, incluant la procédure et les règles entourant la période publique de questions du CISSS de l'Outaouais, visitez notre site web à l'adresse suivante :

<http://santeoutaouais.qc.ca/connaître-le-reseau/conseil-dadministration/>

Règlements, politiques et code d'éthique

Deux règlements, deux politiques et un code d'éthique ont été déposés au conseil d'administration:

Règlement sur la régie interne du conseil multidisciplinaire

ADOPTÉ

M. Mathieu Ouellet, président du conseil multidisciplinaire (CMu) et Mme Julie Bonneville, directrice des services multidisciplinaires ont présenté les grands points du Règlement du CMu qui a été adopté. En période plénière, M. Ouellet avait expliqué aux membres du conseil d'administration les rôles et responsabilités du CMu.

Règlement sur la régie interne du conseil d'administration

ADOPTÉ

Le conseil d'administration a aussi adopté une nouvelle version de son Règlement de régie interne, bonifié suite aux commentaires émis par l'ensemble des établissements au Québec, et aux travaux du comité de gouvernance et d'éthique du CISSS de l'Outaouais.

Politique d'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle

ADOPTÉE

Gail Ryan, directrice des soins infirmiers (DSI), Martine Potvin, directrice adjointe à la DSI et André Petit, APPR, ont déposé et expliqué la portée de la Politique d'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle: contention, isolement et substances chimiques.

La Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) édicte que « La force, l'isolement, tout moyen mécanique ou toute substance chimique ne peuvent être utilisés, comme mesure de contrôle d'une personne dans une installation maintenue par un établissement, que pour l'empêcher de s'infliger ou d'infliger à autrui des lésions ». Toutefois, les intervenants ont souligné l'importance pour tout le personnel du CISSS de l'Outaouais de faire usage d'une mesure de contrôle de façon exceptionnelle, en dernier recours, après avoir envisagé toutes les mesures de remplacement possibles et seulement si la personne représente un danger pour elle-même ou pour autrui.

La nouvelle politique tient notamment compte du nouveau contexte découlant de la création du CISSS de l'Outaouais, de la situation de certains usagers dans des organismes communautaires, des résidences pour aînés ainsi que dans les ressources intermédiaires et les résidences de type familial. Des consultations ont été menées auprès de toutes les directions concer-

nées, du Comité de coordination clinique, du Comité de direction, du Conseil des infirmières et infirmiers et du Conseil multidisciplinaire.

Suite au dépôt du document, de la formation sur les mesures de contrôle sera offerte aux employés concernés. Le conseil d'administration a demandé que les familles soient également sensibilisées sur les principes et les directives de la politique.

Politique de communication interne et externe

DÉPOSÉE

M. Benoît Gauthier, adjoint au PDG, a déposé et expliqué les grandes lignes de la politique de communication interne et externe dont les objectifs généraux sont :

- Fournir aux membres du conseil d'administration, aux gestionnaires, au personnel, aux médecins et aux bénévoles, un cadre de référence et d'orientation pour toutes les actions de communication, aussi bien pour les interventions à l'interne que les interventions à l'externe;
- Assurer la gestion et la coordination efficace de la communication à l'échelle de l'établissement et faire en sorte que celle-ci réponde aux divers besoins d'information en fonction des publics ciblés, tant à l'interne qu'à l'externe;
- Diffuser de l'information, permettant de faire comprendre les orientations, les décisions, le rôle, les programmes et les services du CISSS de l'Outaouais auprès des membres du conseil d'administration, des gestionnaires, du personnel, des médecins, des bénévoles, des partenaires et auprès de la population;
- Améliorer la performance en favorisant l'adhésion aux objectifs de l'établissement et la mobilisation vers l'atteinte de ceux-ci, notamment par le développement d'un sentiment d'appartenance et de fierté.

Code d'éthique du conseil d'administration

ADOPTÉ

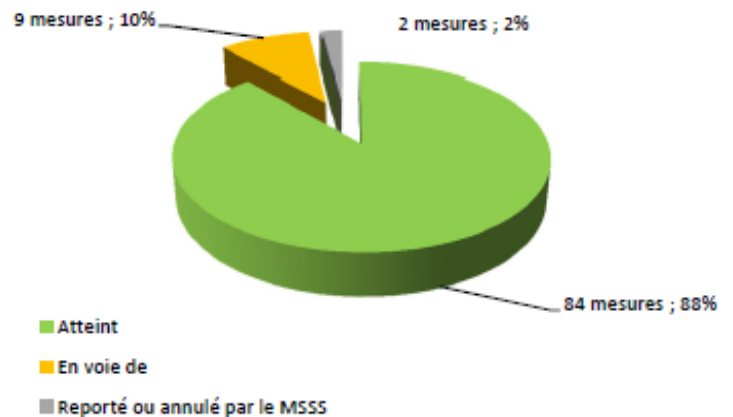
Les membres du conseil d'administration se sont doté d'un code d'éthique et de déontologie, afin de les guider dans leur rôle de gouvernance. Le document a été adopté lors de la séance du 28 janvier, après une analyse du comité de gouvernance et d'éthique. (À noter qu'il ne s'agit pas du code d'éthique et de déontologie s'adressant au personnel, professionnels, médecins et bénévoles œuvrant au CISSS de l'Outaouais, dont les travaux sont débutés.)

Bilan mi-annuel de l'entente de gestion et d'imputabilité

Mme Constance Vanier, directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique (DQÉPÉ) a présenté un bilan mi-annuel de l'entente de gestion et d'imputabilité (au 17 octobre 2015). Sur un total de 91 indicateurs :

- 35 indicateurs (39 %) sont atteints à 100 %;
- 14 indicateurs (15 %) sont atteints à 90 % ou plus;
- 22 indicateurs (24 %) sont atteints à moins de 90 %;
- Pour 20 indicateurs (22 %), les données sont non disponibles.

Enfin, dans le tableau ci-bas on peut voir une prévision à la période 13 concernant les 95 mesures de l'entente de gestion et d'imputabilité 2015-2016 à partir des résultats obtenus au 17 octobre 2015.



Recommandation sur le port de la carte d'identité

Le Comité de vigilance et de la qualité a déposé une recommandation au conseil d'administration portant sur le port de la carte d'identité au CISSS de l'Outaouais.

Toute personne qui dispense des services dans le CISSS de l'Outaouais ou au nom de celui-ci doit porter sa carte d'identité officielle de façon visible et en tout temps, et ce, dans le cadre de ses fonctions. C'est pourquoi le conseil d'administration a mandaté la Direction générale du CISSS de l'Outaouais afin qu'elle implante les mesures visant à assurer le port de la carte d'identité pour l'ensemble du personnel, des médecins et des bénévoles dans toutes ses installations et qu'elle assure un suivi sur le sujet.

Octroi/modification de statuts et privilèges au CISSS de l'Outaouais

Le conseil d'administration a accepté cinq recommandations émanant du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de l'Outaouais et/ou du Conseil scientifique du Centre de recherche du CISSS de l'Outaouais visant à ajouter, octroyer, renouveler, modifier ou retirer des privilèges pour autant de membres.

Période de questions du public

En début de chaque séance publique, la population peut participer à la période de questions. Pour s'assurer d'avoir le temps d'intervenir, il est préférable de s'inscrire sur la liste prioritaire (voir la procédure et les règles entourant la période publique de questions du CISSS de l'Outaouais au lien suivant: <http://santeoutaouais.qc.ca/connaitre-le-reseau/conseil-dadministration/>). Pour toute question déposée par écrit, le CA s'engage à retourner une réponse écrite dans un délai raisonnable. Lors de la séance du 28 janvier 2016, une seule personne est intervenue:

- M. Benoît Audet répondant politique pour l'Outaouais de l'Alliance du personnel professionnel et technique en santé (APTS), a déposé une découpe de presse et demandé un complément d'information sur la question posée lors du dernier conseil d'administration portant sur la formation socialement responsable donnée aux gestionnaires: « que peut-on envisager en terme d'impacts concrets sur les salariés ? » Le PDG s'est engagé à fournir une réponse écrite.

Nom, prénom	Département/instance
Dr Peter Solomon	Libération d'un poste d'anesthésiologie-réanimation suite au décès de Dr Solomon
Dr Khalid Azzouzi	Désignation au poste de directeur médical de cancérologie au CISSS de l'Outaouais
Dre Julie Goudreault	Privilège de recherche en cancérologie
Mme Claudine Jacques, professeure	Privilège de recherche dans l'axe psychosociale
Mme Rachel Thibeault, ergothérapeute	Privilège de recherche en ergothérapie

Prochaine séance publique du CA

Le jeudi 10 mars 2016 à 18 h 30 au 80, avenue Gatineau, Gatineau (J8T 4J3). La période de questions du public aura lieu de 19 h à 19 h 30.